



République Française
Collectivité Territoriale de Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU JEUDI 30 JUILLET 2020**

Présidence : Bruno Nestor AZEROT
Secrétaire : Marie Thérèse CASIMIRIUS
Date de convocation : 22 Juillet 2020
Nombre de conseillers en exercice : 53
Nombre d'élus présents pour ce point : 40
Nombre de procuration : 05

Extrait n°CC-07-2020-079

Objet : Affectation du résultat de l'exercice 2019 – Budget annexe à caractère administratif PLIE

ETAIENT PRESENTS :

Marie-Thérèse CASIMIRIUS, Norbert MONSTIN, Patricia Athanase PALMONT, Thierry MARECHAL, George GELIE, Annick COMIER, Jean Louis MARIE LOUISE, Kristelle RISAL, Jonathan TABAR, Olivier JEAN-DENIS, Joseph PERASTE, Charles CARISTAN, Lucien SALIBER, Germain DUTON, Danielle ABOTT épouse NOMEI, Farell FRANCOIS-HAUGRIN, Joël Christine LINORD, Maryse ALSIF épouse RANGOLY, Christian VERNEUIL, Georgette RANGOLY, Laura LITADIER épouse VILLET, Jiovanny WILLIAM, Sylvain HOCHÉ, Bruno Nestor AZEROT, Séverine TERMON, Jean-Baptiste ROTSEN, Violaine DIAZ, Jean-Hugues MOMPHELE, Josette MASSOLIN, Patrick BONIFACE, Sarah ANGAMA, Frédéric BUVAL, Paulette RAPON, Christian PALIN, Patricia Marie GUION-FIRMIN, Jean-Michel Ulrich COTREBIL, Annick CHARLEC.

Arrivés en cours de séance : Stéphane LORDELOT, Chantal MAIGNAN, Maurice BONTE.

AVAIENT DONNE PROCURATION :

Sylvie PALCY à Jonathan TABAR, Justin PAMPHILE à Olivier JEAN-DENIS, Jenny DULYS-PETIT à Charles CARISTAN, Gilbert COUTURIER à Kristelle RISAL, Pamela PATRON à Olivier JEAN-DENIS.

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES :

Félix ISMAIN, Gilbert COUTURIER, Sylvie PALCY, Justin PAMPHILE, Sainte-Rose CAKIN, Jenny DULYS-PETIT, Alfred MONTHIEUX, Claude BELLUNE, Belfort BIROTA, Saint-Yves RANGOM, Christian RAPHA, Rose-Marie GENOT-PLESDIN.

Partie en cours de séance : Pamela PATRON

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'ordonnance n° 2020-306 du 25 mars 2020 relative à la prorogation des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire et à l'adaptation des procédures pendant cette même période ;

Vu l'arrêté comptable du 23 décembre 2019 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif ;

Considérant la présentation du compte de gestion de l'exercice relatif à l'exécution du Budget annexe du PLIE de CAP Nord, par Monsieur le Trésorier de la Trinité ;

Considérant les résultats du Compte de gestion de l'exercice 2019 ;

Considérant les Restes à Réaliser de l'exercice ;

Considérant l'ensemble des opérations de l'exercice ;

Considérant le déficit de fonctionnement :

Résultat de l'exercice	-770 060,83€
Résultat reporté de N-1	-78 575,10€
Résultat cumulé	-848 635,93€

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

DECIDE**Article 1 :**

De constater les identités de valeur relatives aux opérations budgétaires de l'exercice et les résultats dégagés avec les indications du Compte de gestion produit par le Comptable assignataire, conformément aux annexes présentées.

Article 2

D'arrêter les résultats définitifs comme suit, sachant que ce budget ne comporte qu'une section de fonctionnement :

Résultat cumulé de l'exercice	-848 635,93€
Solde des Restes à réaliser	3 975 190,71€
Résultat global de clôture	3 126 554,78€

Article 3

D'affecter la totalité du déficit de la section de fonctionnement, soit la somme de - 848 635,93€, au Compte 002-Dépenses.

Article 4

D'autoriser le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 5

Monsieur Le Préfet, Monsieur le Trésorier, Monsieur le Directeur Général des services, chacun en ce qui le concerne, sont chargés de l'exécution de la présente délibération.

Vote

Pour : 45

Contre : 00

Abstention : 00

Abstention déclarée : 00

Non votant : 00

Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le **12 AOUT 2020**

Le Président

Bruno Nestor AZEROT